

## Concours greffier et GEC

Par **Stéphanie\_C**, le **03/02/2005** à **00:16**

Bonsoir à tous,

A titre informatif, pour tous ceux qui recherchent des informations, annales, programmes, renseignements sur les concours de greffier et GEC, la formation à l'ENG entre autres, vous pourrez trouver l'essentiel de tout cela ici, de manière très spécifique :

<http://concoursgreffier.com> (+ forum)

Je me tiens également à votre disposition ici pour toutes vos questions et demandes de renseignements.

Et bonne chance aux sessionnaires GEC 2005. Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **03/02/2005** à **12:43**

Que penses tu de l'IPAG pour préparer ce concours?

Par **Stéphanie\_C**, le **03/02/2005** à **13:32**

Bonjour Yann,

J'ai pensé à l'époque que l'IPAG était un bon moyen de se préparer à ce concours, mais... je n'ai pas pu tester !

Pour la simple et bonne raison que, après m'être inscrite à l'IPAG de Nancy, j'ai appris que j'étais admise au concours. Image not found or type unknown

Ceci étant dit, je pense toujours que c'est un très bon moyen de se motiver en restant socialement dans le coup (ne pas rester tout seul chez soi devant ses cahiers), tu vas à l'IPAG, tu vois d'autres personnes, tu as des cours dispensés...

Et surtout, ça peut tout à fait valoir les préparations payantes, à mon avis !

Donc l'IPAG est un très bon moyen de préparation après la fac, pour peu que l'on s'y accroche sérieusement Image not found or type unknown

Après, pour les chances statistiques, je ne sais pas, il faut aller voir dans les locaux, ils affichent d'année en année les lauréats de concours qui ont préparé à l'IPAG.

Par **margo**, le **03/02/2005** à **20:55**

Mais l'IPAG, à Montpellier en tout cas, n'est possible qu'après une deuxième année. Donc n'est-ce pas "pénalisant" de ne pas aller jusqu'à la maîtrise (oups, master!) de droit ??

Par **Stéphanie\_C**, le **03/02/2005** à **21:18**

Absolument pas.

Personnellement, j'étais en maîtrise, et je voulais valider mes maîtrises en faisant l'IPAG.

A Nancy, ils prennent au niveau licence.

Avec un niveau maîtrise, forcément les cours seront très à jour.

Bien sûr, quand je parlais de l'IPAG, comme quoi c'était bien, dans mon esprit je voulais dire que c'était une très bonne alternative à ceux qui ne peuvent accéder à un DEA par exemple (en fin de cycle, les maîtrise "malheureux").

Mais quand on est en DEUG ou licence, on peut se contenter d'être à la fac et de réviser les cours de droit au programme pour le concours, tout comme un partiel, et je pense que c'est suffisant pour valider le concours.

Et on peut continuer ses études le plus loin qu'on peut (maîtrise ou plus) voire faire l'IPAG en même temps pour la culture générale.

Par **margo**, le **04/02/2005** à **08:25**

Ben à Montpellier ça doit pas être pareil

parce qu'au forum des métiers la semaine dernière j'ai eu l'occasion de parler au directeur de l'IPAG de Montpellier

et il m'a dit que l'IPAG recrute ses étudiants à un niveau bac+2 (enfin c'est peut-être qu'à partir de l'année prochaine, mais comme si j'y vais ça sera l'année prochaine c'est ce que j'ai retenu).

il a précisé que si des étudiants rentrent à l'IPAG avec un niveau supérieur à bac+2 ils ne suivent pas le cursus normal de l'IPAG, mais il est créé spécialement pour eux certains DU

Dans mon cas c'est ce qui m'inquiète un peu, étant donné que j'aurais quand même voulu avoir une maîtrise en droit.

Mais je crois que l'IPAG délivre aussi une licence d'administration non ?

Par **Yann**, le **04/02/2005** à **08:29**

Je ne crois pas que l'IPAG délivre de diplômes. C'est juste un institut "préparatoire" pour des

concours. Il se fait en plus d'un cursus quelconque.

Par **margo**, le **04/02/2005** à **08:59**

Je cite de la maquette sur l'IPAG :

"L'IPAG dispense des enseignements de deuxième cycle universitaire correspondant à deux années d'étude et sanctionnés par la Licence d'Administration Publique (LAP) et la Maîtrise d'Administration Publique (MAP)"

Par **Stéphanie\_C**, le **04/02/2005** à **10:07**

Quand je disais "absolument pas", je voulais parler de :

[quote:3o1r2amu]n'est-ce pas "pénalisant" de ne pas aller jusqu'à la maîtrise (oups, master!) de droit ??[/quote:3o1r2amu]

Sinon en ce qui concerne le niveau pour y entrer, ça doit varier d'un endroit à l'autre.[/quote]

Par **margo**, le **04/02/2005** à **16:41**

Désolé j'avais mal compris!!